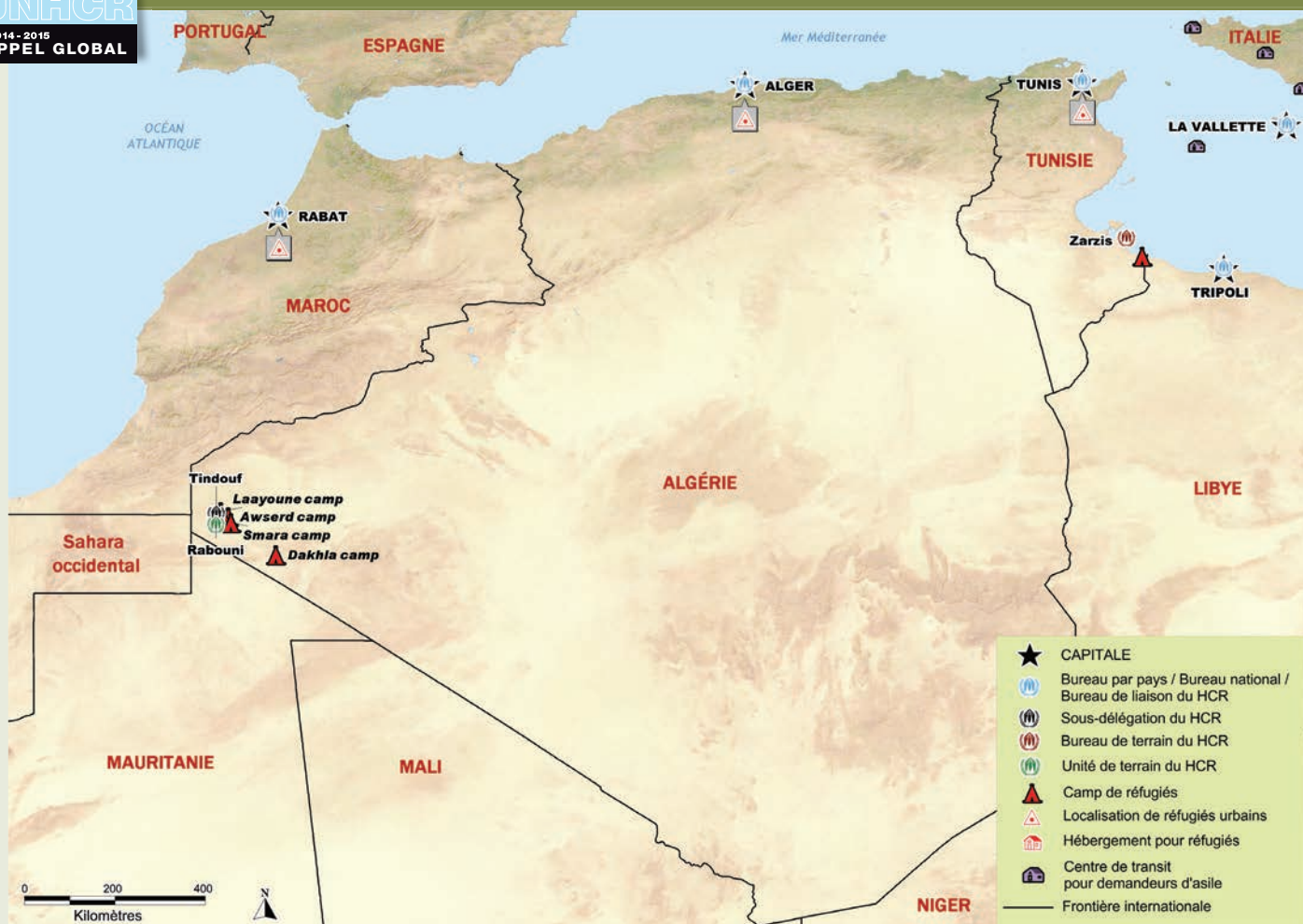


ALGÉRIE



Présence du HCR prévue en 2014

Nombre de bureaux	2
Total personnel	58
Effectif international	12
Effectif national	41
JEA	2
Volontaires des Nations Unies	3

Aperçu | Environnement opérationnel

● L'Algérie est à la fois un pays de transit et un pays de destination pour les mouvements migratoires mixtes. Chaque année, plus de 1 000 demandeurs d'asile en quête d'une protection s'adressent au bureau du HCR à Alger, s'ajoutant au groupe croissant de réfugiés urbains. Bien que le pays soit partie à la Convention de 1951 sur les réfugiés et à son Protocole de 1967, l'absence de loi nationale sur l'asile et d'organe national opérationnel chargé de statuer sur les demandes d'asile a contraint le HCR à effectuer lui-même la détermination du statut de réfugié. Comme ces personnes ne sont pas légalement reconnues en Algérie, elles ne peuvent pas travailler et leurs opportunités d'autosuffisance sont donc limitées.

● Les réfugiés sahraouis qui vivent dans cinq camps à Tindouf dépendent presque totalement de l'aide humanitaire, car les opportunités de mener des activités génératrices de revenus sont rares. Selon l'estimation du Gouvernement algérien, les camps accueillent 165 000 réfugiés. En attendant une opération d'enregistrement, le programme d'assistance du HCR est basé sur le chiffre prévisionnel de 90 000 réfugiés vulnérables.

● Les bouleversements politiques plus larges dans certaines parties d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, aggravés par les effets d'un contexte socio-économique national difficile, ont conduit le Gouvernement à placer les préoccupations sécuritaires au premier plan. Dans le même temps, les Nations Unies ont mis en place des mesures de sécurité supplémentaires, qui affectent les capacités d'action du HCR.

● La situation au Mali n'a pas provoqué de mouvements massifs de population vers l'Algérie. Cependant, quelques centaines de Maliens se seraient installés dans un camp à la frontière géré par le Croissant-Rouge algérien, tandis que d'autres ont trouvé refuge dans des familles d'accueil. Le HCR se tient prêt à offrir une assistance, si nécessaire, selon l'évolution de la situation au nord du Mali en 2014. En raison du conflit actuel en République arabe syrienne, quelques Syriens ont également commencé à demander l'asile en Algérie ces derniers mois.

● Le gouvernement algérien continue de donner accès à l'éducation et aux soins de santé publique aux réfugiés sahraouis à Tindouf. Des mesures de sécurité ont été mises en place pour les réfugiés et le personnel humanitaire des Nations Unies et des organisations non-gouvernementales (ONG) qui interviennent dans les camps.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Les principaux groupes de personnes relevant de la compétence du HCR pour lesquelles des activités sont prévues en 2014 dans le cadre de l'opération Algérie sont les suivantes : Quelque 90 000 réfugiés sahraouis vulnérables qui vivent dans une situation de réfugiés prolongée depuis 1975, dans des camps situés à Tindouf ; un nombre croissant de réfugiés et de demandeurs d'asile dans les zones urbaines principalement en provenance des pays subsahariens ; les personnes qui ont fui les crises récentes au Mali et en Syrie.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Déc. 2013		Déc. 2014		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
Réfugiés	Rép. démocratique du Congo	50	50	40	40	40	40
	Palestiniens	4 020	20	4 040	40	4 060	60
	Divers	100	100	260	260	250	250
	<i>Sahara occidental</i> ¹	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000
Demandeurs d'asile	Cameroun	100	100	100	100	100	100
	Mali	220	220	400	400	300	300
	Rép. arabe syrienne	800	800	1 500	1 500	2 000	2 000
	Divers	300	300	300	300	300	300
Total		95 590	91 570	96 640	92 640	97 050	93 050

¹ Le Gouvernement algérien estime qu'il y a 165 000 réfugiés dans les camps.

| Réponse |

Besoins et stratégies

En 2014, les principaux besoins prévus concernent la protection internationale et la fourniture d'une assistance et de services essentiels aux réfugiés sahraouis vulnérables, ainsi qu'aux réfugiés et demandeurs d'asile dans les zones urbaines, principalement à Alger, dans un contexte de migrations mixtes.

Le HCR et ses partenaires continueront de mener des activités en faveur des réfugiés à Tindouf, notamment dans les domaines de la protection, des services communautaires, de l'éducation, de l'eau, de l'assainissement, de l'hygiène, de la santé, de l'alimentation, de la nutrition, des abris, de l'énergie, des transports et de la logistique. La communication avec les réfugiés sera améliorée grâce à une présence régulière sur le terrain, des visites à domicile et des activités desuivi. L'organisation plaidera également pour l'accès aux institutions administratives et juridiques, ainsi qu'aux tribunaux, et pour des mécanismes de soutien social. La protection contre la violence et l'exploitation des réfugiés dans les camps, en particulier la violence sexuelle et sexiste, les mesures de réponse et la fourniture d'un soutien psycho-social, continueront d'être prioritaires en 2014.

En attendant une opération d'enregistrement, le HCR continuera de fournir une aide humanitaire à quelque 90 000 réfugiés sahraouis vulnérables.

En ce qui concerne les réfugiés et les demandeurs d'asile urbains, le HCR poursuivra ses discussions avec le gouvernement algérien relatives à l'adoption d'une loi sur l'asile, ainsi que son plaidoyer en faveur d'un meilleur espace de protection pour les personnes déjà reconnues comme réfugiées par le HCR. Le HCR a augmenté sa capacité en matière de détermination du statut de réfugié en 2013 afin de répondre au nombre croissant de demandes. En ce qui concerne les réfugiés reconnus, des efforts seront faits pour trouver des solutions pour les personnes vulnérables, en particulier les mineurs non accompagnés. Dans le même temps, le HCR coopérera avec les partenaires gouvernementaux et les ONG en vue d'offrir des soins aux mineurs non accompagnés demandeurs d'asile ainsi que des mécanismes d'orientation pour les déboutés.

Les évolutions récentes dans les régions d'Afrique du Nord et du Sahel, combinées aux politiques et aux mesures plus restrictives adoptées par les pays de l'UE, ont conduit à l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile séjournant en Algérie pour de plus longues périodes. Dans ce contexte, on s'attend à ce que le nombre de personnes vulnérables ayant besoin d'une protection, notamment les victimes de la traite d'êtres humains et les mineurs non accompagnés, augmente considérablement en 2014. Le HCR et ses partenaires concentreront leur aide sur les cas vulnérables.

Objectifs et cibles prioritaires en 2014

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2014. À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (Activités prévues) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (Cible globale en 2014) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (Écart potentiel). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexiste (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (Domaine prioritaire). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2014 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

ACTIVITÉS PRÉVUES	PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR	CIBLE GLOBALE EN 2014	ÉCART POTENTIEL
Besoins de base et services essentiels			
Etat de santé de la population amélioré			
En 2014, le HCR prévoit de couvrir jusqu'à 40 pour cent des besoins estimés des réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf. Les soins de santé de base seront améliorés grâce à la fourniture de meubles et de literie, ainsi que de toilettes adaptées.			
Nombre d'installations de santé équipées/construites/réhabilitées	Réfugiés sahraouis à Tindouf, Algérie	2	1
Nombre de professionnels de la santé formés, en collaboration avec le ministère de la Santé et d'autres partenaires extérieurs	Réfugiés sahraouis à Tindouf, Algérie	300	100
Bien-être nutritionnel amélioré			
Grâce à un programme d'alimentation supplémentaire, quelque 10 000 enfants réfugiés âgés de moins de 5 ans, ainsi que des femmes enceintes et allaitantes recevront une assistance. Une enquête de nutrition devrait être réalisée dans chaque camp afin de poursuivre la surveillance régulière de l'état nutritionnel dans les camps de réfugiés sahraouis.			
Nombre d'enquêtes de nutrition réalisées	Réfugiés sahraouis à Tindouf, Algérie	1	Aucun écart
Nombre de personnes formées sur la nutrition, en collaboration avec le Ministère de la Santé et d'autres partenaires extérieurs	Réfugiés sahraouis à Tindouf, Algérie	200	50
La population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation			
Par l'intermédiaire de son partenaire, l'Association Femmes Algériennes pour le Développement, le HCR prévoit de fournir du matériel aux élèves inscrits dans les écoles primaires et intermédiaires, ainsi que des formations pour plus de 1 700 enseignants réfugiés dans les cinq camps. En outre, le HCR prévoit de réhabiliter sept écoles en 2014.			
Les réfugiés et les demandeurs d'asile dans les zones urbaines, dans la tranche d'âge 5-15 ans, bénéficient d'un accès gratuit aux écoles publiques. En ce qui concerne les adolescents âgés de 16 ans et plus, le HCR assumera le coût du transport et des fournitures scolaires.			
Nombre d'installations scolaires construites ou améliorées	Réfugiés sahraouis à Tindouf, Algérie	7	Domaine prioritaire
Nombre d'enfants inscrits à l'école primaire	Réfugiés et demandeurs d'asile urbains (à Alger)	71	Domaine prioritaire

Abris et infrastructures construits, améliorés et entretenus

Afin d'améliorer les conditions de vie des réfugiés sahraouis, le HCR fournira des tentes de remplacement à presque 9 000 familles de réfugiés dans le besoin. L'écart restera cependant important pour les autres réfugiés et demandeurs d'asile urbains en Algérie.

Nombre d'abris provisoires fournis	Réfugiés sahraouis à Tindouf, Algérie	8 776	7 276
Pourcentage de ménages vivant dans des habitations adéquates	Réfugiés et demandeurs d'asile urbains (à Alger)	80 %	15 %

Approvisionnement en eau potable accru ou maintenu

En collaboration avec son partenaire, le HCR prévoit de poursuivre l'extension du réseau d'alimentation en eau dans le camp de réfugiés de Smara, d'assurer la maintenance du réseau existant, de fournir des réserves d'eau aux ménages de réfugiés, de forer un trou de sonde, d'installer un aqueduc de 15 kms et d'améliorer la qualité de l'eau avec des réactifs.

Nombre de puits construits	Réfugiés sahraouis à Tindouf, Algérie	3	3
Nombre d'équipements de robinets construits	Réfugiés sahraouis à Tindouf, Algérie	140	90

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

Risque réduit de violence sexuelle et sexiste et qualité de la réponse améliorée

La grande priorité de 2014 sera le soutien aux survivants de la violence sexuelle et sexiste. Moyennement l'amélioration des mécanismes d'orientation, tous les survivants de la violence sexuelle et sexiste s'adressant au HCR seront soutenus en 2014. Dans les zones urbaines en particulier, les partenaires d'exécution du HCR jouent un rôle crucial dans la réponse face à la violence sexuelle et sexiste et la qualité de la réponse sera améliorée grâce à la mise en place de procédures à suivre.

Pourcentage d'incidents de violence sexuelle et sexiste déclarés pour lesquels les survivants bénéficient de conseils psycho-sociaux	Réfugiés sahraouis à Tindouf, Algérie	100 %	Domaine prioritaire
--	---------------------------------------	-------	---------------------

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Bureau algérien pour les Réfugiés et les Apatrides (ministère des Affaires étrangères), Direction générale pour les Affaires juridiques et consulaires (ministère des Affaires étrangères), ministère des Affaires intérieures

ONG :

Association Femmes Algériennes pour le Développement, Caritas Algérie, Croissant-Rouge algérien, Croix-Rouge espagnole, *Disarmament and Liberty*, Enfants Réfugiés du Monde, Info Comme Jeunes, *Movement for Peace*, Réseau algérien pour la protection des Droits de l'Enfant, *Solidaridad International*, Triangle Génération Humanitaire

Operational partners

ONG :

Medico International Allemagne, *Médicos del Mundo*, Oxfam

Autres :

Agence espagnole pour la Coopération internationale, Comité international de Secours, Conseil italien pour les réfugiés, Croissant-Rouge sahraoui, PAM, UNICEF, Union Européenne

Coordination

La Direction générale pour les Affaires juridiques et consulaires (ministère des Affaires étrangères) et le Bureau Algérien pour les Réfugiés et les Apatrides (BAPRA, ministère des Affaires étrangères) sont les principaux partenaires du HCR en Algérie.

En ce qui concerne les réfugiés dans les zones urbaines, le principal partenaire est Triangle Génération Humanitaire, chargé de mettre en œuvre le programme d'hébergement.

En ce qui concerne l'opération pour les réfugiés sahraouis, les réunions de coordination mensuelles auxquelles participent les agences des Nations Unies, les ONG et les représentants des réfugiés sahraouis se poursuivront en 2014, parallèlement à des réunions traitant des questions relatives à l'alimentation, la nutrition, la santé, l'eau et la gestion de la sécurité. Le HCR continuera de travailler en coordination avec les autorités locales, les représentants des réfugiés et les partenaires opérationnels, notamment le PAM, dans le domaine de la surveillance commune de l'évaluation, des plans d'action, des enquêtes de nutrition, de la distribution de la nourriture et du suivi ; avec l'UNICEF dans le domaine de l'éducation, de la santé (immunisation) et des programmes destinés aux jeunes ; avec Oxfam dans le domaine des abris et de la sécurité alimentaire.

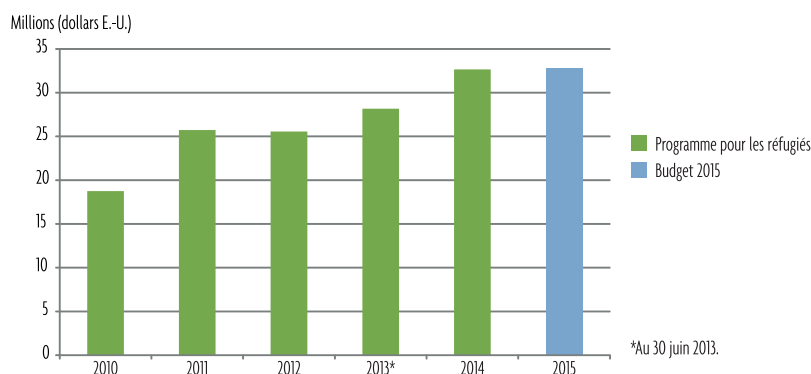
Le HCR continuera de collaborer avec l'équipe pays ONU, ainsi qu'avec d'autres mécanismes onusiens communs, notamment sur les questions de financement.

Informations financières

Ces dernières années, les besoins financiers pour l'opération du HCR en Algérie ont connu une hausse globale, passant de 18,7 millions de dollars E.-U. en 2010 à un budget 2013 révisé de 28,2 millions de dollars E.-U., reflétant une augmentation des besoins des réfugiés sahraouis ainsi qu'une augmentation du nombre de demandeurs d'asile dans le pays. En ce qui concerne la situation prolongée des réfugiés sahraouis, tant qu'une solution politique n'est pas trouvée, la fourniture d'assistance devra être poursuivie en raison du degré croissant de vulnérabilité des réfugiés, l'éloignement et les rudes conditions environnementales dans les camps offrant très peu d'opportunités d'autosuffisance.

En 2014, les besoins financiers pour l'Algérie sont fixés à 32,7 millions de dollars E.-U., soit une augmentation de 4,5 millions de dollars E.-U. par rapport au budget 2013 révisé. Cette augmentation permettra au HCR de répondre aux besoins supplémentaires essentiels liés à la diminution récente des programmes d'aide bilatérale dans le pays. Des financements prévisibles et flexibles permettront à l'opération de couvrir les activités de première nécessité et de gérer de manière plus efficace l'ensemble des besoins prioritaires.

Budget pour l'Algérie | 2010–2015



Budget 2014 pour l'Algérie | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
Budget 2013 révisé (30 juin 2013)	28 170 158	28 170 158
Environnement de protection favorable		
Droit et politique générale	141 947	141 947
Institutions administratives et pratiques	670 426	670 426
Accès à l'assistance juridique et recours	335 426	335 426
Sous-total	1 147 800	1 147 800
Processus de protection et documents adéquats		
Enregistrement et établissement de profils	179 931	179 931
Procédures de détermination du statut	178 912	178 912
Sous-total	358 843	358 843
Sécurité face à la violence et à l'exploitation		
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	839 765	839 765
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	304 896	304 896
Protection des enfants	184 931	184 931
Sous-total	1 329 592	1 329 592
Besoins de base et services essentiels		
Santé	2 108 058	2 108 058
Santé procréative et services liés au HIV	190 426	190 426
Nutrition	446 705	446 705
Sécurité alimentaire	1 313 426	1 313 426
Eau	4 870 703	4 870 703
Assainissement et hygiène	1 298 853	1 298 853
Abris et infrastructure	3 770 033	3 770 033
Accès à l'énergie	1 091 009	1 091 009
Articles ménagers de base	2 561 718	2 561 718
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	623 226	623 226
Éducation	4 776 050	4 776 050
Sous-total	23 050 207	23 050 207
Autonomisation et autogestion communautaires		
Autosuffisance et moyens d'existence	971 705	971 705
Sous-total	971 705	971 705
Solutions durables		
Retour volontaire	220 894	220 894
Réinstallation	179 931	179 931
Sous-total	400 825	400 825
Direction, coordination et partenariats		
Coordination et partenariats	140 853	140 853
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	181 279	181 279
Sous-total	322 132	322 132
Appui à la logistique et aux opérations		
Logistique et chaîne d'approvisionnement	3 480 853	3 480 853
Gestion des opérations, coordination et appui	1 597 573	1 597 573
Sous-total	5 078 426	5 078 426
Total du budget 2014	32 659 529	32 659 529